

HADOPI

Par **Kem**, le **09/04/2009** à **17:24**

Huhu

héhé

HADOPI rejeté par le parlement cet après-midi à ...

21 voix contre 15 !!

Ha, la belle image de l'hémicycle vide Image not found or type unknown

Par **Luchicanau**, le **10/04/2009** à **06:16**

Bonjour Kem.

[quote="la séduisante Kem":3ej9gr3p]

Huhu

héhé

[/quote:3ej9gr3p]

Oui tout à fait .(Enfin quelque chose d' intelligible d' exprimé sur un Forum juridique).

A méditer:

Si les 15 d' un bord avaient applati les 3 de l' autre, la loi fut adoptée.

Mais les 23 écrasant les 15 , la loi sera revotée.

Autant modifier la constitution:

Article:

Toute loi sera votée par ceux qui sont ... il y à plusieurs rédactions possibles.

Autre article:

En cas de mise en minorité du gouvernement, il ne sera tenu compte que des voix pour.
(rédaction ambigüe)

Autre article:

Le référendum ne pourra porter que sur une seule question. La réponse unique sera précisée clairement. comme toujours les abstentions ne compteront pas. Dans le cas ou aucun vote ne serait exprimé, le référendum sera adopté.(ou rejeté suivant la réponse (rédaction à revoir))

etc etc.

Je n' évoquerai pas ici la mise à bas du code du commerce et du code civil quand à l' obligation de payer un fournisseur de service, sans accès au service et ce à perpète. Les éminents spécialistes ici présents vont se faire un plaisir de nous éclairer.

A plus Kem.

Par **Kem**, le **10/04/2009** à **09:18**

D'ailleurs, il était annoncé hier dans la presse que la loi repasserait au parlement le 28 avril
:D

Image not found or type unknown

Haaaa, horrible loi qui obligerait les pauvres fournisseurs d'accès à augmenter leurs tarifs !!

Kem
souriante

Par **Camille**, le **10/04/2009** à **11:26**

Bonjour,
Paraîtrait que Copé ait décidé d'appliquer une variante de la loi par anticipation en reprenant le principe de la "riposte graduée" :

D'abord, envoi d'un mail d'avertissement à tous les députés socialistes dans leurs BAL de l'assemblée nationale.

Ensuite, s'ils persistent dans leur attitude, suppression de leur droit d'accès à la buvette de l'AN pendant deux mois...

:D

Image not found or type unknown

Par **Luchicanau**, le **10/04/2009** à **12:36**

Bonjour.

Riposte graduée, certainement comme un verre!

Il ne faut pas oublier que les absents cause de tout ce tintouin sont aussi à blâmer.
Encore une nouvelle maladie auto-immune en perspective...

Salut à tous.

Par **jeeecy**, le **10/04/2009** à **13:41**

[quote="Camille":f5vnzc87]Bonjour,
Paraîtrait que Copé ait décidé d'appliquer une variante de la loi par anticipation en reprenant le principe de la "riposte graduée" :

D'abord, envoi d'un mail d'avertissement à tous les députés socialistes dans leurs BAL de l'assemblée nationale.
Ensuite, s'ils persistent dans leur attitude, suppression de leur droit d'accès à la buvette de l'AN pendant deux mois...

Image not found or type unknown [quote:f5vnzc87]

excellent!!!

D'une manière plus générale, c'est une bonne chose que cette loi soit rejetée
;)

elle aurait causé des problèmes d'application Image not found or type unknown

Par **Piper**, le **10/04/2009** à **19:05**

Notre Première Dame estime que bien sur le téléchargement est mal mais d'un autre coté cela prouve qu'on nous aime. Vous connaissez beaucoup de personnes vous, qui aurez

téléchargez illégalement Carla Bruni Image not found or type unknown

A moins que cela ne soit une maman qui n'arrivait pas à faire dormir son bébé alors elle lui a

trouve une version moderne de Frère Jaques et Au Clair de la lune Image not found or type unknown

Par **Camille**, le **16/04/2009** à **08:37**

Bonjour,

[quote="jeeecy":2g42207j]

D'une manière plus générale, c'est une bonne chose que cette loi soit rejetée

elle aurait causé des problèmes d'application Image not found or type unknown [quote:2g42207j]

Mais, n'est-ce pas la preuve qu'on a un système législatif rigide et sclérosé, héritage du système jacobin qui ne sait pondre que des lois étriquées ?

On se noie dans un verre d'eau, en France...

Il y avait une solution simple au problème dit "de la riposte graduée" pour la droite, dit "de la double peine" pour la gauche.

Il suffisait de prévoir que :

- pour tout artiste se déclarant ouvertement de gauche, on ne ferait rien tant qu'il ne demanderait pas expressément l'application du dispositif, puisque la gauche est contre ;
- pour tout artiste se déclarant ouvertement de droite, on appliquerait automatiquement le dispositif, sauf s'il demandait expressément à ne pas en bénéficier, puisque la droite est pour ;
- pour les autres artistes "neutres", donc sans "couleur politique" marquée, on les préviendrait charitablement qu'ils sont en train de se faire copieusement copier, outrageusement pirater et systématiquement pomper leurs oeuvres sur Internet et qu'ils veuillent bien annoncer, par retour, s'ils veulent ou pas bénéficier du dispositif de protection, puisqu'on ne sait pas trop ce qu'en pense réellement Bayrou.

Dispositif qu'on pourrait même baptiser "DRGDPALC" pour "Dispositif de Riposte Graduée et de Double Peine A La Carte", pour faire plaisir à tout le monde.

Au XXI^e siècle, celui de la communication instantanée grâce à Internet, ça ne devrait pas poser de problème d'application.

Je suppose, d'ailleurs, que chaque fois qu'ils déposent une oeuvre, les artistes ont des obligations déclaratives. Suffirait de rajouter un codicille leur demandant de préciser leur décision sur le sujet.

Autre solution : sur leur feuille de déclaration de revenus annuelle, prévoir une case à cocher pour bénéficier du dispositif, décision valable jusqu'à la prochaine déclaration IR...

Une technique similaire à celle du médecin référent ou de la redevance télé, en somme.

Et, comme ça, tout le monde serait content, non ?

Je fais confiance à nos législateurs émérites pour mettre tout ça... en musique comme au cinéma ! :D :D :D

Image not found:  type unknown

Par **406**, le **07/05/2009** à **13:23**

bon.

vous êtes au courant de cette personne viré de chez TF1 :

[http://www.lemonde.fr/technologies/arti ... 51865.html](http://www.lemonde.fr/technologies/arti...51865.html)

ce qui est intéressant, c'est de voir que TF1 essaie de son côté, de nous manipuler. peut-être pour servir ses propres intérêts...

voir ici : [http://www.pcinpact.com/actu/news/50180 ... es-tf1.htm](http://www.pcinpact.com/actu/news/50180...es-tf1.htm)

Par **Piper**, le **13/05/2009** à **10:34**

:twisted:

Voilà, la loi est votée Image not found or broken link a mon avis le sénat la votera également, cela ne fait, hélas aucun doute. Mais pensez vous réellement qu'ils pourront réussir ? Je ne sais pas, et même si je ne télécharge pas où si peu, les ados eux ne s'arrêteront pas là.

Par **akhela**, le **13/05/2009** à **16:42**

le Sénat a voté pour ... c'est le vote de loi le plus rapide de l'histoire de la Vème République : voté par l'Assemblée le lundi en début d'après-midi, transmise au Sénat en fin d'après-midi, voté par le Sénat le lendemain matin.

Sarko vient d'inventer la loi en 24heures ... il disait quoi au moment de la réforme constitutionnelle ? "respect du Parlement"? que c'est vulgaire comme terme.

Par **Mao**, le **13/05/2009** à **17:34**

La loi est dores et déjà obsolète et contraire au droit communautaire.

Même si c'est le signe flagrant d'une dérive autoritaire et présidentiel du pouvoir, il n'y aura aucun effet. J'invite tous les internautes à s'informer sur les mesures permettant de contourner la loi.

Par **Piper**, le **13/05/2009** à **17:59**

J'ai entendu hier aux jt qu'une directive européenne indique que seule la justice peut intervenir dans ces cas là pourtant en Allemagne un pirate encourt jusqu'à cinq ans d'emprisonnement.

Par **Camille**, le **14/05/2009** à **12:36**

Bonjour,

A mon humble avis, cette loi n'est ni obsolète ni contraire au droit communautaire pour la bonne et simple raison que...

[quote="Piper":24nmhdlx]J'ai entendu hier aux jt qu'une directive européenne indique que seule la justice peut intervenir dans ces cas là[/quote:24nmhdlx]

... je ne vois pas comment il pourrait en être autrement...

Donc probablement inapplicable concrètement.

La suspension d'un droit d'accès ne peut intervenir qu'à la suite d'une décision de justice, par une procédure simplifiée peut-être, mais "de justice" quand même. Je ne vois pas comment un organisme d'Etat pourrait intervenir sur un opérateur privé qui n'est pas partie prenante dans le litige et sur un contrat privé sans une décision de justice, d'une façon ou d'une autre. Et puis, qu'on "coupe" l'accès ADSL, je veux bien, mais l'accès bas débit sur réseau RTC, ça

va marcher comment ?

Par **Piper**, le **14/05/2009** à **13:39**

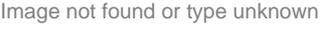
Sur un forum un membre habitant le Québec nous dit ceci

[quote:ytglqxbx]Et ce que je trouves d'autant plus con, c'est que je peux aussi bien pirater la chanson "x" en question de chez moi au Québec et de vous la transférer, ce qui normalement ne devrait pas être considéré comme illégal.[/quote:ytglqxbx]

A t'elle raison ? [/quote]

Par **Camille**, le **14/05/2009** à **15:35**

Bonjour,  :?

Illégal ou indécélable ? 

Par **Piper**, le **14/05/2009** à **15:39**

Bonjour,

Si je comprends bien le sens de votre réponse c'est comme "Être ou ne pas être" de sir

Hamlet 

Par **pipou**, le **15/05/2009** à **20:54**

Jetez un petit coup d'oeil à cette vidéo : [http://www.dailymotion.com/video/x9agin ... hadopi_fun](http://www.dailymotion.com/video/x9agin...hadopi_fun)

;) 



Par **fan**, le **11/06/2009** à **02:09**

La loi HADOPI est censurée.

Lien du monde :

[http://www.lemonde.fr/technologies/arti ... -32280229-](http://www.lemonde.fr/technologies/arti...-32280229-)

Par **Stigma**, le 11/06/2009 à 04:54

Lien d'Eolas, toujours limpide : [http://maitre-eolas.fr/2009/06/11/1447- ... iam-hadopi](http://maitre-eolas.fr/2009/06/11/1447-...iam-hadopi)

Par **candix**, le 11/06/2009 à 09:13

:D

mode facebook : J'AIME Image not found or type unknown

:D

tiens je vais aller me charger un petit truc pour fêter ça Image not found or type unknown (je rigole ... AÏE pas taper)

Par **jeeecy**, le 11/06/2009 à 09:30

à mon sens c'est tout à fait normal que le conseil constitutionnel ait censuré cette partie de la loi

il faudrait que le gouvernement apprenne un peu mieux les lois et règles fondamentales en France...

Par **candix**, le 11/06/2009 à 10:06

moi ce que j'adore dans cette histoire c'est que tout le monde leur a dit que c'était mal : l'europe, la cnil etc...

et bah ils ont continué...

et après t'entends Mme Albanel dire que Open Office c'est un firewall... >_<

Par **Camille**, le 11/06/2009 à 11:42

Bonjour,
[quote="jeeecy":sdd8668w]
il faudrait que le gouvernement apprenne un peu mieux les lois et règles fondamentales en France...[/quote:sdd8668w]
Déjà dit sur un autre forum, mais bon...

Christine Albanel, c'est la politique du pire tout pire...
:arrow: :arrow: :arrow: :arrow:

Image not found or type unknown

Par **Piper**, le **11/06/2009** à **15:03**

Bonjour,

Je ne sais pas si vous avez entendu le 12/13 de France 3 mais le Président de la République réuni en urgence le gouvernement à l'Elysée cet après midi.
Christine Albanel veut trouver un moyen pour faire passer son projet.

Par **x-ray**, le **12/06/2009** à **08:37**

Quel cirque !! Comme le disait Camille, tout ça, c'est bien français quand même ! C'est ce que l'on peut appeler une "comédie politique"...tragique au fond.

Enfin, je suis tout de même heureux de voir que les hautes juridictions résistent jusqu'à maintenant à la pression autoritaire ambiante.

Faudrait peut-être revenir sur la DDHC pour "le bien de tous" !! J'en parlerais au Président.

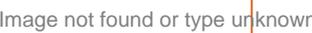
Par **Kem**, le **12/06/2009** à **08:54**

Ha-ha-hé-hé-hu-hu

:lol:

Voilà l'effet que ça m'a fait 

j'me demande juste si l'exécutif va pouvoir passer outre les interdictions du CC comme de la 

commission européenne de la même manière qu'il passe outre les référendum 

La théorie de la licence globale me semblait quand même plus simple et plus pratique.

:arrow:

Bref 

Par **Camille**, le **12/06/2009** à **11:12**

Bonjour,

[quote="Piper":3fvf710p]

Je ne sais pas si vous avez entendu le 12/13 de France 3 mais le Président de la République réuni en urgence le gouvernement à l'Elysée cet après midi.

Christine Albanel veut trouver un moyen pour faire passer son projet.[/quote:3fvf710p]

Bon, bon, je crois que, pour la consoler, Sarko lui a promis qu'elle pourrait quand même couper l'accès... [color=red:3fvf710p][b:3fvf710p]au Minitel[/b:3fvf710p][color:3fvf710p] !

 [color]

Par **Piper**, le **12/06/2009** à **11:40**

[quote="Camille":2zl2uesu]Bonjour,

[quote="Piper":2zl2uesu]

Je ne sais pas si vous avez entendu le 12/13 de France 3 mais le Président de la République réuni en urgence le gouvernement à l'Elysée cet après midi.

Christine Albanel veut trouver un moyen pour faire passer son projet.[/quote:2zl2uesu]

Bon, bon, je crois que, pour la consoler, Sarko lui a promis qu'elle pourrait quand même couper l'accès... [color=red:2zl2uesu][b:2zl2uesu]au Minitel[/b:2zl2uesu][color:2zl2uesu] !

 [quote:2zl2uesu]

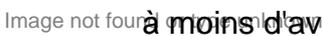
Bonjour,

:D



, certains pense qu'il fait cela pour faire plaisir à sa femme or elle elle est pour le téléchargement, même si selon elle, c'est mal, mais elle dit je cite "si on nous télécharge c'est qu'on nous aime"

Bon en même temps je ne connais pas grand monde qui aimerait télécharger Carla Bruni

Sarkozy  à moins d'avoir un bébé qui refuse de dormir, en lui met cette berceuse et

le voila parti au pays des rêves en moins de deux

:D

Image not found or type unknown
[color]

Par **Stigma**, le 12/06/2009 à 14:31

[quote="Piper":1aad5bx2][quote="Camille":1aad5bx2]Bonjour,
[quote="Piper":1aad5bx2]

Je ne sais pas si vous avez entendu le 12/13 de France 3 mais le Président de la République réuni en urgence le gouvernement à l'Élysée cet après midi.

Christine Albanel veut trouver un moyen pour faire passer son projet.[/quote:1aad5bx2]

Bon, bon, je crois que, pour la consoler, Sarkozy lui a promis qu'elle pourrait quand même

gagner l'accès... [color=red:1aad5bx2][b:1aad5bx2]au Minitel[/b:1aad5bx2][/color:1aad5bx2] !

Image not found or type unknown
[quote:1aad5bx2]

Bonjour,

:D

Image not found or type unknown

, certains pense qu'il fait cela pour faire plaisir à sa femme or elle elle est pour le

téléchargement, même si selon elle, c'est mal, mais elle dit je cite "si on nous télécharge c'est qu'on nous aime"

Bon en même temps je ne connais pas grand monde qui aimerait télécharger Carla Bruni

Sarkozy Image not found or type unknown à moins d'avoir un bébé qui refuse de dormir, en lui met cette berceuse et
:D :shock:

le voila parti au pays des rêves en moins de deux Image not found or type unknown [quote:1aad5bx2] Image not found or type unknown

J'appelle de suite la protection de l'enfance ![/color]

Par **Piper**, le 12/06/2009 à 14:33

[quote="Stigma":1q8drle9][quote="Piper":1q8drle9][quote="Camille":1q8drle9]Bonjour,
[quote="Piper":1q8drle9]

Je ne sais pas si vous avez entendu le 12/13 de France 3 mais le Président de la République réuni en urgence le gouvernement à l'Élysée cet après midi.

Christine Albanel veut trouver un moyen pour faire passer son projet.[/quote:1q8drle9]

Bon, bon, je crois que, pour la consoler, Sarkozy lui a promis qu'elle pourrait quand même

gagner l'accès... [color=red:1q8drle9][b:1q8drle9]au Minitel[/b:1q8drle9][/color:1q8drle9] !

Image not found or type unknown

[/quote:1q8drle9]

Bonjour,

:D

Image not found or type unknown, certains pense qu'il fait cela pour faire plaisir à sa femme or elle elle est pour le téléchargement, même si selon elle, c'est mal, mais elle dit je cite "si on nous télécharge c'est qu'on nous aime"
Bon en même temps je ne connais pas grand monde qui aimerait télécharger Carla Bruni

Sarkozy Image not found or type unknown à moins d'avoir un bébé qui refuse de dormir, en lui met cette berceuse et
:D :shock:

le voila parti au pays des rêves en moins de deux Image not found or type unknown [quote:1q8drle9] Image not found or type unknown

J'appelle de suite la protection de l'enfance ![/quote:1q8drle9]

:D :D :D :D

Image not found or type unknown a ce point là Image not found or type unknown [color] unknown

Par **Kem**, le **13/06/2009** à **11:17**

Heu ... oué en fait !!!

Par **Piper**, le **10/07/2009** à **14:13**

[http://www.20minutes.fr/article/338560/ ... -mails.php](http://www.20minutes.fr/article/338560/...-mails.php)

Par **Piper**, le **10/07/2009** à **22:41**

Cela ne semble pas très légal tout ce projet non ? Comment peuvent t'ils contourner l'article 9 du Code Civil ?

Par **fan**, le **11/07/2009** à **01:34**

Après Hadopi, voici Hadopi 2. Qu'en pensez-vous ? Cette loi a été votée par le Sénat. Lisez cet article car je vais m'embrouiller, enfin, je trouve qu'en même que la liberté de chacun est

bafouée.

:shock:

Image not found Bonne lecture.

<http://www.lemonde.fr/technologies/arti ... 51865.html>

Par **Piper**, le **16/07/2009** à **21:52**

<http://www.lemonde.fr/culture/article/2 ... r=RSS-3208>

[-x :D/

A mon avis ce projet de loi n'est pas pret de voir le jour Image not found type unknown

Par **Gwen49**, le **17/07/2009** à **12:05**

Le Conseil Constitutionnel va avoir du travail avec HADOPI 2. Faudrait-il comprendre que l'abandon de ce projet de loi serait préférable ? Ou peut-être que d'autre moyens peuvent être apportés. Je n'en sais rien ...